

Nantes, le 25 septembre 2020

Commission permanente du vendredi 25 septembre 2020

Plan de relance – Aide aux familles

La Région double le montant du Fonds social lycéen

Le Fonds social lycéen est un dispositif d'aide régionale, destiné aux familles en difficulté, pour contribuer à alléger leurs frais liés à la restauration, l'hébergement, le transport, ou la scolarité. Afin de soutenir le pouvoir d'achat de ces familles, directement impactées par la crise sanitaire et économique, la Région a décidé de doubler le montant du Fonds social lycéen pour l'année scolaire 2020-2021. L'assemblée régionale a ainsi voté une enveloppe de 606 811€.

Le Fonds social lycéen régional se traduit par l'attribution d'une dotation annuelle dont la gestion est confiée aux établissements publics et privés sous contrat d'association, qui s'appuient sur l'expertise et le conseil des assistantes sociales pour examiner les situations des familles. En complément de la couverture des dépenses courantes habituelles liées à la scolarité, le Fonds social lycéen permet aussi aux familles d'acheter des masques, en complément de la dotation régionale de masques faite aux lycéens à cette rentrée.

CONTACT PRESSE - Sophie Ferger : sophie.ferger@paysdelaloire.fr - 02 28 20 65 30 - 07 72 21 16 97